

# Description technique des moyens de balisage

version 2023



**GR**

[www.grsentiers.org](http://www.grsentiers.org)

## Description technique des moyens de balisage

# 1. Prescriptions générales

## 1.1 Les peintures de balisage

On distingue

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
La peinture ROUGE	PAINT-RED	Ult.
La peinture BLANCHE	PAINT-WHITE	Ult.
La peinture JAUNE	PAINT-YELLOW	Ult.
La peinture de masquage	PAINT-MASK	Ult.

### 1.1.1 Détails techniques

Ultérieurement

## 1.2 Les balises réalisées en vinyle autocollant ou sur plaquettes

### 1.2.1 Les balises GR®

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Balise GR® de base	GR-S-W	Ann A
Balise GR® numérotée	GR-S-N	Ann B
Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay	GR-GTFPC	Ann C
Balise Variante GR®	GR-S-V	Ann D
Balise Liaison GR®	GR-S-L	Ann E
Balise Liaison gare GR®	GR-S-G	Ann F
Balise Itinéraire modifié GR®	GR-S-M	Ann G
Balise tourner à gauche GR®	GR-G	Ann H
Balise tourner à droite GR®	GR-D	Ann I
Balise chevalet GR®	GR-X	Ann J



## 1.2.2 Les balises GR<sup>®</sup>P

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Balise GR <sup>®</sup> P de base	GRP-S-W	Ann K
Balise GR <sup>®</sup> P numérotée	GRP-S-N	Ann L
Balise Variante GR <sup>®</sup> P	GRP-S-V	Ann M
Balise Liaison GR <sup>®</sup> P	GRP-S-L	Ann N
Balise Liaison gare GR <sup>®</sup> P	GRP-S-G	Ann O
Balise Itinéraire modifié GR <sup>®</sup> P	GRP-S-M	Ann P
Balise tourner à gauche GR <sup>®</sup> P	GRP-G	Ann Q
Balise tourner à droite GR <sup>®</sup> P	GRP-D	Ann R
Balise chevalet GR <sup>®</sup> P	GRP-X	Ann S

## 1.2.3 Les labels thématiques

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Sentier des Abbayes Trappistes (SAT)	GR-SAT	Ann T
Sentier des Monts d'Ardenne (SMA)	GR-SMA	Ann U
Grand Tour par les PBVW <sup>®</sup>	GR-PBVW	Ann V
Liberation Route Europe	GR-LRE	Ann W

## 1.2.4 Les balises combinées GR<sup>®</sup> et GR<sup>®</sup>P

Balises destinées à harmoniser et faciliter le double-balilage.

<i>Dénomination</i>	<i>Code</i>	<i>Annexe</i>
Double-balise de base GR <sup>®</sup> et GR <sup>®</sup> P	DBL-SIMPLE	Ann X

## 1.2.5 Détails techniques

Chacune des descriptions particulières énoncées aux annexes techniques ci-dessus complètent les prescriptions suivantes ...

### 1.2.5.1 Dimensions et gabarits

Les dimensions données, généralement 8 cm hors tout, se rapportent à l'agrément donné par Arrête Ministériel Wallon du 10 avril 2015.

La tolérance technique pour les dimensions "hors tout" du produit livré ne peut excéder 2 mm en plus ou en moins par rapport aux dimensions données.



### 1.2.5.2 Couleurs

Les couleurs mentionnées sont relatives aux références suivantes :

Couleur	Hexa	RGB	CMJN	RAL
Blanc(he)	# FF FF FF	255, 255, 255	0, 0, 0, 0	RAL 9016
Jaune	# FF FF 00	255, 255, 0	0, 0, 100, 0	RAL 1026
Rouge	# FF 00 00	255, 0, 0	0, 100, 100, 0	RAL 3024
Noir	# 00 00 00	0, 0, 0	0, 0, 0, 100	RAL 9005
Gris	# 9b 9b 9b	155, 155, 155	0, 0, 0, 39	RAL 7004

Pas de transparence.

### 1.2.5.3 Textes

Les textes sont rédigés dans une taille proportionnelle à celle illustrée à la représentation graphique.

Polices de caractère autorisées :

- Arial Bold
- Arial CE Bold
- Helvetica Pro Bold.

Toute alternative à ces polices doit être soumise à l'approbation de l'*asbl Les Sentiers de Grande Randonnée*.

### 1.2.5.4 Matériaux pour les autocollants

Les autocollants sont imprimés sur un vinyle blanc avec des encres latex écologiques, au fini brillant et résistant durablement aux intempéries et aux UV.

L'autocollant n'est ni dépoli, ni microperforé, ni repositionnable.

Ce vinyle est maintenu sur un support enduit et fendu qui lui permet de se détacher facilement en soulevant un des angles avec le doigt.

L'adhésif permet une fixation durable sur tout support lisse, dégraissé et exempt de poussières.

### 1.2.5.5 Matériaux pour les plaquettes rigides

Ult.

## 1.3 Les plaquettes vierges pour balises autocollantes

On distingue

Dénomination	Code	Annexe
Plaquette simple - double 90 * 135 mm		Ult.
Plaquette double - double 90 * 175 mm		Ult.

### 1.3.1 Détails techniques

Ultérieurement



## Description technique des moyens de balisage

### A. Balise GR<sup>®</sup> de base

Code de référence : GR-S-W

#### Représentation graphique



FIGURE A.1 – Balise simple GR<sup>®</sup> avec mention du site web

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### B. Balise GR<sup>®</sup> numérotée

Code de référence : GR-S-N

#### Représentation graphique



FIGURE B.1 – Balise simple GR<sup>®</sup> avec mention du numéro du GR

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention du numéro, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur. Elle comporte le suffixe **GR** suivi d'un espace quadratin et du numéro (variable, de 1 à 4 chiffres) **indiqué à la commande** qui remplace les "X".
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### C. Balise de la GTFPC

Code de référence : GR-GTFPC

#### Représentation graphique



FIGURE C.1 – Balise de la Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **GTFPC**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur.
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### D. Balise Variante GR<sup>®</sup>

Code de référence : GR-S-V

#### Représentation graphique



FIGURE D.1 – Balise variante GR<sup>®</sup>

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Variante**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur.
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### E. Balise liaison vers GR<sup>®</sup>

Code de référence : GR-S-L

#### Représentation graphique



FIGURE E.1 – Balise liaison vers GR<sup>®</sup>

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Liaison**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur.
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### F. Balise liaison gare GR<sup>®</sup>

Code de référence : GR-S-G

#### Représentation graphique



FIGURE F.1 – Balise liaison gare GR<sup>®</sup>

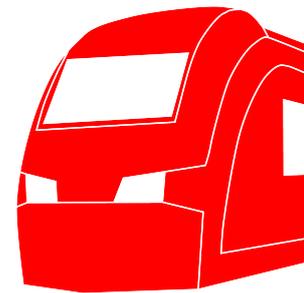


FIGURE F.2 – Silhouette de train

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Liaison Gare**, écrite en **rouge**, est centrée verticalement sur le rectangle supérieur à la suite de **la silhouette de train**, l'ensemble logo et mention étant centré horizontalement..
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.

Le fichier image (fig. F.2) de la silhouette de train sera fourni à la commande. Cette image contient seulement la couleur ROUGE



## Description technique des moyens de balisage

### G. Balise GR<sup>®</sup> modifié

Code de référence : GR-S-M

#### Représentation graphique



FIGURE G.1 – Balise itinéraire GR<sup>®</sup> modifié

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **BLANCHE** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **ROUGE** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Itinéraire modifié**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur.
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **blanc**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.

## Description technique des moyens de balisage

### H. Balise GR<sup>®</sup> à gauche

Code de référence : GR-G

#### Représentation graphique

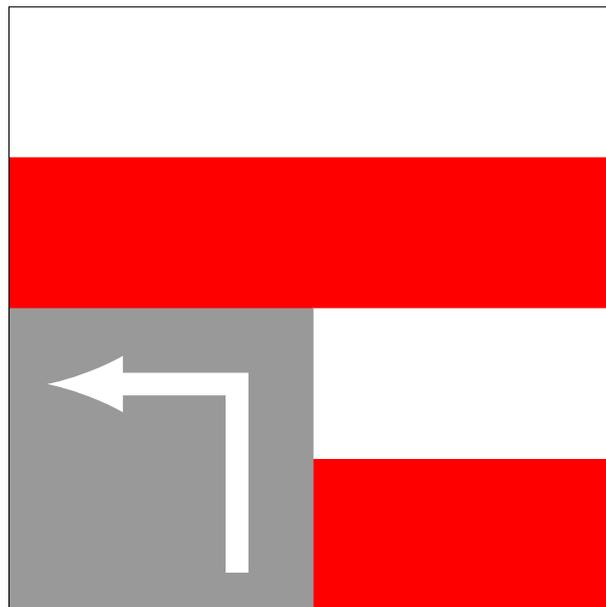


FIGURE H.1 – Balise GR<sup>®</sup> Gauche

#### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure droite reprend deux rectangles de 40\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure gauche, de 40\*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la gauche. Le trait est épais de 3 mm et de couleur BLANCHE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



## Description technique des moyens de balisage

### I. Balise GR<sup>®</sup> à droite

Code de référence : GR-D

#### Représentation graphique

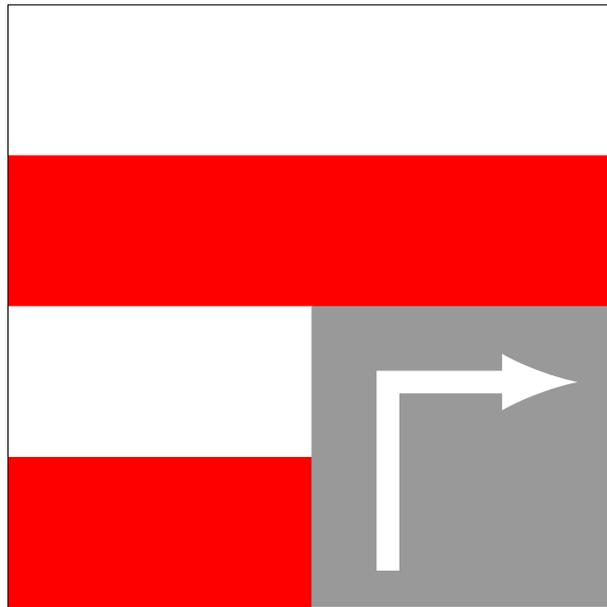


FIGURE I.1 – Balise GR<sup>®</sup> droite

#### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure gauche reprend deux rectangles de 40\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur BLANCHE.

La moitié inférieure droite, de 40\*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la droite. Le trait est épais de 3 mm et de couleur BLANCHE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



## Description technique des moyens de balisage

# J. Balise GR<sup>®</sup> mauvaise direction

Code de référence : GR-X

### Représentation graphique

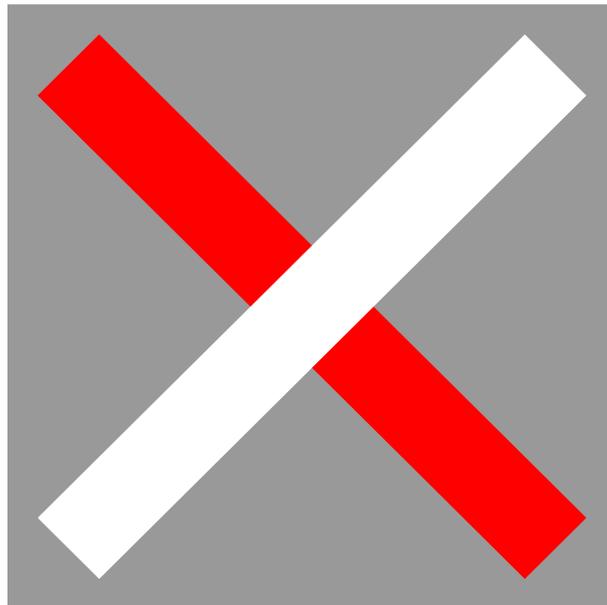


FIGURE J.1 – Balise GR<sup>®</sup> mauvaise direction

### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis).

Largeur et hauteur totale : 80 mm.

Le symbole est composée de deux traits perpendiculaires superposés, placés en croix. Chaque trait mesure 90 \* 12 mm.

Le trait de couleur ROUGE part du haut à gauche et descend à 45° vers le bas à droite. Le trait de couleur BLANCHE part du haut à droite et descend à 45° vers le bas à gauche en superposant le trait ROUGE. La croix ainsi formée est centrée horizontalement et verticalement dans le carré GRIS.

Aucune ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



## Description technique des moyens de balisage

### K. Balise GR<sup>®</sup>P de base

Code de référence : GRP-S-W

#### Représentation graphique



FIGURE K.1 – Balise simple GR<sup>®</sup>P avec mention du site web

#### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

# L. Balise GR<sup>®</sup>P numérotée

Code de référence : GRP-S-N

### Représentation graphique



FIGURE L.1 – Balise GR<sup>®</sup>P avec mention du numéro du GR

### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention du numéro, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur. Elle comporte le suffixe **GRP** suivi d'un espace quadratin et du **numéro** (variable, de 2 à 4 chiffres) **indiqué à la commande** qui remplace les "X" ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

# M. Balise variante GR<sup>®</sup>P

Code de référence : GRP-S-V

### Représentation graphique



FIGURE M.1 – Balise variante GR<sup>®</sup>P

### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Variante**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.

## Description technique des moyens de balisage

# N. Balise liaison GR<sup>®</sup>P

Code de référence : GRP-S-L

### Représentation graphique



FIGURE N.1 – Balise liaison vers GR<sup>®</sup>P

### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Liaison**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

# O. Balise liaison gare GR<sup>®</sup>P

Code de référence : GRP-S-G

### Représentation graphique



FIGURE O.1 – Balise liaison gare GR<sup>®</sup>P

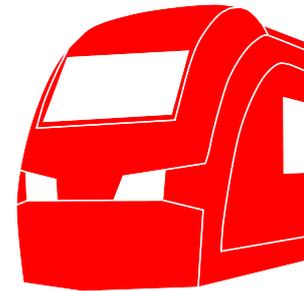


FIGURE O.2 – Silhouette de train

### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Liaison Gare**, écrite en **rouge**, est centrée verticalement sur le rectangle supérieur à la suite de **la silhouette de train**, l'ensemble logo et mention étant centré horizontalement..
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.

Le fichier image (fig. F.2) de la silhouette de train sera fourni à la commande. Cette image contient seulement la couleur **rouge**.



## Description technique des moyens de balisage

# P. Balise GR<sup>®</sup>P modifié

Code de référence : GRP-S-M

### Représentation graphique



FIGURE P.1 – Balise itinéraire GR<sup>®</sup>P modifié

### Description détaillée

Balise rectangulaire

- Coins à angle droit, non arrondis
- Largeur totale : 80 mm
- Hauteur totale : 40 mm

Composée, comme représenté ci-dessus, de deux rectangles de 80\*20 mm superposés :

- Le rectangle du haut est de couleur **jaune** ;
- Le rectangle du bas est de couleur **rouge** ;
- Aucune ligne de séparation ;
- Aucune bordure (la bordure extérieure suggère la limite entre la balise et la page blanche) ;
- La mention **Itinéraire modifié**, écrite en **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle supérieur ;
- La mention **www.grsentiers.be**, écrite en **jaune**, est centrée horizontalement et verticalement sur le rectangle inférieur ;
- La taille des caractères assure un rendu similaire à la représentation graphique.



## Description technique des moyens de balisage

### Q. Balise GR<sup>®</sup>P à gauche

Code de référence : GRP-G

#### Représentation graphique

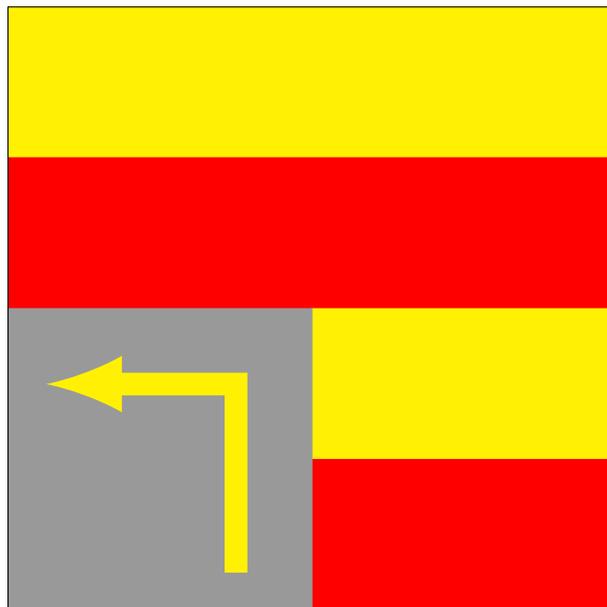


FIGURE Q.1 – Balise GR<sup>®</sup>P Gauche

#### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure droite reprend deux rectangles de 40\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure gauche, de 40\*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la gauche. Le trait est épais de 3 mm et de couleur JAUNE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

## Description technique des moyens de balisage

### R. Balise GR<sup>®</sup>P à droite

Code de référence : GRP-D

#### Représentation graphique

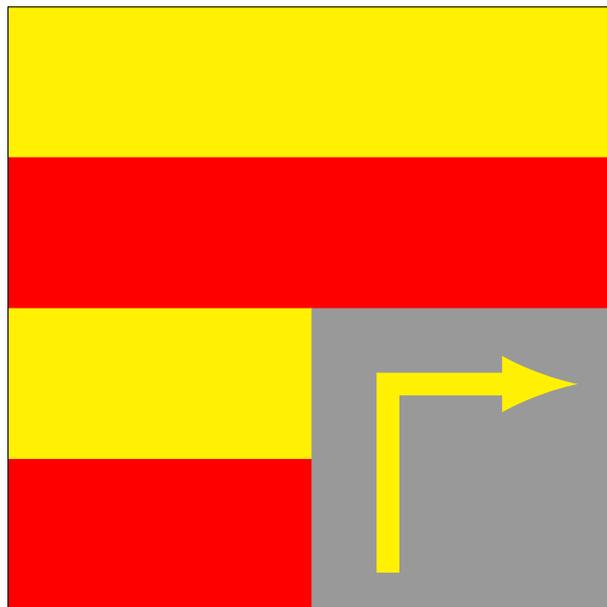


FIGURE R.1 – Balise GR<sup>®</sup> droite

#### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis)

Largeur et hauteur totale : 80 mm

Moitié supérieure : deux rectangles de 80\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure se divise verticalement en deux zones.

La moitié inférieure gauche reprend deux rectangles de 40\*20 mm superposés. Le rectangle du bas est de couleur ROUGE. Le rectangle du haut est de couleur JAUNE.

La moitié inférieure droite, de 40\*40 mm reprend, sur fond GRIS, une flèche dessinée à angle droit vers la droite. Le trait est épais de 3 mm et de couleur JAUNE, commence et se termine à 5 mm du bord extérieur en restant à 10mm de la bordure intérieure de ce carré gris. La pointe de flèche mesure entre 5 et 6 mm.

Pas de ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.



## Description technique des moyens de balisage

# S. Balise GR<sup>®</sup>P mauvaise direction

Code de référence : GRP-X

### Représentation graphique

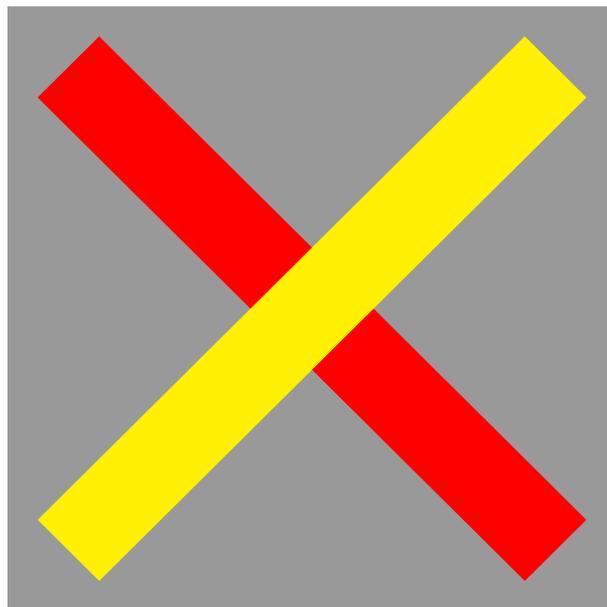


FIGURE S.1 – Balise GR<sup>®</sup>P mauvaise direction

### Description détaillée

Balise carrée, coins à angle droit (non arrondis).

Largeur et hauteur totale : 80 mm.

Le symbole est composée de deux traits perpendiculaires superposés, placés en croix. Chaque trait mesure 90 \* 12 mm.

Le trait de couleur ROUGE part du haut à gauche et descend à 45° vers le bas à droite. Le trait de couleur JAUNE part du haut à droite et descend à 45° vers le bas à gauche en superposant le trait ROUGE. La croix ainsi formée est centrée horizontalement et verticalement dans le carré GRIS.

Aucune ligne de séparation ni de bordure. Les bordures noires représentées ci-dessus ne sont que des lignes de construction.

## Description technique des moyens de balisage

### T. Label SAT

Code de référence : GR-SAT

### Représentation graphique



FIGURE T.1 – Le label SAT®

### Description détaillée

Balise carrée

- coins à angle droit, non arrondis ;
- largeur et hauteur totale : 80 mm ;
- sans bordure extérieure (la bordure indique la limite entre la balise et la page blanche).

L'image de la balise

- est fournie à la commande ;
- est centrée, sur fond blanc, horizontalement et verticalement ;
- sa taille est ajustée pour obtenir une marge de 3 à 5 mm aux endroits où l'image est au plus proche des bords ;



## Description technique des moyens de balisage

### U. Label SMA

Code de référence : GR-SMA

### Représentation graphique



FIGURE U.1 – Le label SMA®

### Description détaillée

Balise carrée

- coins à angle droit, non arrondis ;
- largeur et hauteur totale : 80 mm ;
- sans bordure extérieure (la bordure indique la limite entre la balise et la page blanche).

L'image de la balise

- est fournie à la commande ;
- est centrée, sur fond blanc, horizontalement et verticalement ;
- sa taille est ajustée pour obtenir une marge de 3 à 5 mm aux endroits où l'image est au plus proche des bords ;



## Description technique des moyens de balisage

### V. Label PBVW

Code de référence : GR-PBVW

#### Représentation graphique



FIGURE V.1 – Le label PBVW®

#### Description détaillée

Balise carrée

- coins à angle droit, non arrondis ;
- largeur et hauteur totale : 80 mm ;
- sans bordure extérieure (la bordure indique la limite entre la balise et la page blanche).

L'image de la balise

- est fournie à la commande ;
- est centrée, sur fond blanc, horizontalement et verticalement ;
- sa taille est ajustée pour obtenir une marge de 3 à 5 mm aux endroits où l'image est au plus proche des bords ;



## Description technique des moyens de balisage

### W. Label LRE

Code de référence : GR-LRE

### Représentation graphique



FIGURE W.1 – Le label LRE

### Description détaillée

Balise carrée

- coins à angle droit, non arrondis ;
- largeur et hauteur totale : 80 mm ;
- sans bordure extérieure (la bordure indique la limite entre la balise et la page blanche).

L'image de la balise

- est fournie à la commande ;
- est centrée, sur fond blanc, horizontalement et verticalement ;
- sa taille est ajustée pour obtenir une marge de 3 à 5 mm aux endroits où l'image est au plus proche des bords ;

## Description technique des moyens de balisage

# X. La double-balise simple

Code de référence : DBL-SIMPLE

### Représentation graphique



FIGURE X.1 – Double balise simple

### Description détaillée

Balise rectangulaire (carrée), coins à angle droit (non arrondis). Largeur et hauteur totale : 80 mm

Quatre rectangles de 80\*20 mm superposés, soit, de bas en haut

- Le 1er rectangle (en bas) est de couleur **ROUGE** et reprend la mention du site web ;
- Le 2ème rectangle est de couleur **JAUNE** ;
- Le 3ème rectangle est de couleur **ROUGE** ;
- Le 4ème rectangle (en haut) est de couleur **BLANCHE**.

Lignes et bordures

- Une fine ligne de séparation médiane, de 0,5 à 1 mm d'épaisseur et de couleur **grise** sépare le rectangle jaune et le rouge du haut (comme sur la représentation) ;
- La bordure extérieure noire représentée (pour distinguer la partie claire) ne doit pas apparaître sur la balise.

La mention **www.grsentiers.be**, en **jaune** sur le fond **rouge**, est centrée horizontalement et verticalement sur chacun le rectangle rouge inférieur. La taille de la police est calculée de manière à assurer un rendu similaire à la représentation graphique ci-dessus.



# Description technique des moyens de balisage

## Table des matières

<b>1 Prescriptions générales</b>	<b>2</b>
1.1 Les peintures de balisage . . . . .	2
1.1.1 Détails techniques . . . . .	2
1.2 Les balises réalisées en vinyle autocollant ou sur plaquettes . . . . .	2
1.2.1 Les balises GR® . . . . .	2
1.2.2 Les balises GR®P . . . . .	3
1.2.3 Les labels thématiques . . . . .	3
1.2.4 Les balises combinées GR® et GR®P . . . . .	3
1.2.5 Détails techniques . . . . .	3
1.2.5.1 Dimensions et gabarits . . . . .	3
1.2.5.2 Couleurs . . . . .	4
1.2.5.3 Textes . . . . .	4
1.2.5.4 Matériaux pour les autocollants . . . . .	4
1.2.5.5 Matériaux pour les plaquettes rigides . . . . .	4
1.3 Les plaquettes vierges pour balises autocollantes . . . . .	4
1.3.1 Détails techniques . . . . .	4
<b>A Balise GR® de base</b>	<b>5</b>
<b>B Balise GR® numérotée</b>	<b>6</b>
<b>C Balise de la GTFPC</b>	<b>7</b>
<b>D Balise Variante GR®</b>	<b>8</b>
<b>E Balise liaison vers GR®</b>	<b>9</b>
<b>F Balise liaison gare GR®</b>	<b>10</b>
<b>G Balise GR® modifié</b>	<b>11</b>
<b>H Balise GR® à gauche</b>	<b>12</b>
<b>I Balise GR® à droite</b>	<b>13</b>
<b>J Balise GR® mauvaise direction</b>	<b>14</b>
<b>K Balise GR®P de base</b>	<b>15</b>



<b>L</b>	<b>Balise GR®P numérotée</b>	<b>16</b>
<b>M</b>	<b>Balise variante GR®P</b>	<b>17</b>
<b>N</b>	<b>Balise liaison GR®P</b>	<b>18</b>
<b>O</b>	<b>Balise liaison gare GR®P</b>	<b>19</b>
<b>P</b>	<b>Balise GR®P modifié</b>	<b>20</b>
<b>Q</b>	<b>Balise GR®P à gauche</b>	<b>21</b>
<b>R</b>	<b>Balise GR®P à droite</b>	<b>22</b>
<b>S</b>	<b>Balise GR®P mauvaise direction</b>	<b>23</b>
<b>T</b>	<b>Label SAT</b>	<b>24</b>
<b>U</b>	<b>Label SMA</b>	<b>25</b>
<b>V</b>	<b>Label PBVW</b>	<b>26</b>
<b>W</b>	<b>Label LRE</b>	<b>27</b>
<b>X</b>	<b>La double-balise simple</b>	<b>28</b>

*Rédigé par Marc Dessoy, coordinateur du pôle Réseau*

